

cing folioles d'un vert gai, à figure de larce de fer (*lancéolées*) et dentées. Ses rameaux sont d'un vert glauque et son tronc gris; ses fleurs petites, verdâtres, en longues grappes pendantes; ses fruits allongés et peu divergents. Il est originaire de l'Amérique du Nord.

De tous les érables, c'est celui qui croît le plus rapidement et qu'il est le plus intéressant à multiplier sous le point de vue de l'utilité. Quoique moins agréable que l'érable que nous possédons déjà, par son feuillage et son port, il remplit parfaitement bien sa place en avenue et en allée. Il fleurit avant que ses feuilles soient complètement développées. Les fortes gelées ne lui font aucun tort. Ses branches sont facilement cassées ou éclatées par les grands vents, c'est pourquoi il faut toujours, autant que possible, l'abriter contre les vents dominants. Son bois est blanc, dur, et excellent pour toute espèce d'usage auquel on emploie les autres érables. Il donne du sucre comme les autres érables.

On multiplie l'érable à Giguère, de semences et de boutures. Les unes et les autres doivent être mises en terre en automne, si on veut être assuré de leur réussite. Les premières donnent dès la même année, lorsque le terrain où on les a placées a été bien préparé, et qu'on les a arrosées dans le besoin, des jets de deux à trois pieds et plus, qui peuvent être repiqués l'automne suivant à quinze ou vingt pouces de distance. A la troisième année, ils sont déjà assez forts pour être mis en place.

On rapporte avoir obtenu, dans une année des jets de six pieds. Cet arbre demande une terre légère et fraîche et vient bien à l'ombre des autres arbres, ce qui est une bonne qualité dans certains cas. Les boutures poussent également avec vigueur; mais elles ne donnent jamais d'aussi beaux arbres, et en conséquence il ne faut y avoir recours que lorsqu'on ne peut se procurer de graines.

Plantation des arbres fruitiers.

Le professeur William Saunders, arboriculteur de haute renommée aux Etats-Unis, dit que d'après sa propre expérience dans la plantation des arbres, il est plus avantageux de donner la préférence aux jeunes arbres de deux ans plutôt qu'à ceux de trois à quatre ans pour la transplantation. C'est cependant ces derniers que l'on préfère d'ordinaire, dans le but d'obtenir des fruits plus tôt. Il en doit être ainsi des arbres d'ornement et des arbres forestiers: les plus jeunes sont ceux que l'on doit préférer pour la transplantation.

Il y a de cela une vingtaine d'années, nous avons établi un verger, et pour cela nous nous étions procuré des arbres de deux ans et d'autres de quatre ans, les premiers au prix de 40 cts chaque et les autres de \$1. Nous avons pris trois fois plus de temps à planter les arbres de quatre ans que ceux de deux ans. Nous avons donné les mêmes soins à tous ces arbres, et au bout de six ans les jeunes arbres que nous avions plantés étaient plus gros que les vieux et produisaient des fruits en plus grande abondance. Il en est de même des maronniers que nous avons plantés, les

plus jeunes lors de la plantation sont aujourd'hui les plus gros quoique plantés dans le même temps.

Voici ce que nous écrivait, il y a quelque temps, un de nos abonnés: "Il y a six ans, je me décidais à établir un verger dans le voisinage de ma maison. Je m'adressai à un pépiniériste pour l'achat d'arbres de trois à quatre ans; mais je ne pus obtenir ce que je demandais, et il m'envoya 450 arbres de deux ans et quelques-uns de trois ans. Ce pépiniériste me procura un de ses jardiniers pour les planter, et de tous ces arbres je n'en perdus qu'un seul. Fier de mon succès, j'en plantai 275 autres le printemps suivant. Ces arbres étaient de trois ans et achetés chez le même pépiniériste. De ces derniers arbres j'en perdus vingt. Je donne à tous mes arbres les mêmes soins de culture, cependant les arbres de deux ans sont de beaucoup les plus beaux. N'étant pas satisfait de mon dernier achat, l'année suivante je plantai 1000 autres arbres de quatre ans. Je n'en perdus pas un seul, mais ils n'ont que la vie; quoique gros, ils sont de mauvaise apparence, rabougris et ne produisent que peu de fruits, comparativement aux arbres de deux ans que j'ai plantés."

Choses et autres.

L'industrie des fromages.—Nous avons sous les yeux le détail des opérations d'une fromagerie de la Baie du Febvre pour les six derniers mois. D'après ce rapport la "Blue Star Cheese Co." du 5 juin au 15 novembre a vendu 95,169 livres de fromage à un prix moyen de \$10.44 par cent livres. En juin le fromage de mai se vendait en moyenne 10½ cts la livre; en juillet et en août les prix sont baissés à environ 9½ cts puis ils sont ensuite montés 10½ cts, 11 et 11½ cts; en septembre et octobre et enfin les ventes du 15 novembre se sont faites à 12 cts.

Les patrons de cette fromagerie au nombre de cinquante-cinq (55), ont fourni pendant cet espace de temps, 917000 livres de lait et ils ont reçu en paiement la somme de \$3,437.21. Les frais de fabrication et d'administration ont été de \$1502.43.

Quand nous aurons dit que dans la seule paroisse de la Baie il y a six fromageries de cette nature, on se fera facilement une idée de l'importance de cette industrie encore nouvelle dans notre pays, et quelle source de bénéfices elle est appelée à devenir pour nos cultivateurs. —*Le Monde.*

Encouragement accordé pour la fabrication du beurre et du fromage dans la Province du Nouveau-Brunswick.—Dans le but d'encourager l'industrie laitière le Gouvernement de la province du Nouveau Brunswick doit acheter à ses propres frais tous les instruments nécessaires à l'installation d'une fromagerie ou d'une fromagerie qu'il mettra à la disposition de tout individu ou compagnie qui voudra se livrer à l'exploitation du beurre ou du fromage, pourvu qu'on lui fournisse la garantie que telle exploitation se fera d'une manière permanente.

Prix offerts pour les meilleurs animaux à nos exhibitions agricoles.—On a souvent fait la remarque qu'à l'égard des prix accordés à nos exhibitions pour les meilleurs animaux, on devrait faire une distinction à l'égard des exposants qui font une spécialité quant à l'élevage des animaux et les cultivateurs ordinaires. Ces derniers peuvent être les propriétaires d'un, de deux ou de trois animaux qui méritent d'être amenés à une exhibition; tandis que les premiers peuvent amener le même nombre d'animaux choisis parmi un troupeau de trente à quarante. Il s'ensuit que l'éleveur d'animaux obtient tous les prix et que le cultivateur ordinaire n'a aucune chance d'être récompensé pour tout le trouble qu'il s'est donné afin d'obtenir de beaux animaux. Par cette manière d'agir il en résulte du découragement de la part des cultivateurs que l'on veut encourager, et pour cela s'abstiennent de prendre part à nos exhibitions en n'y faisant pas figurer leurs animaux. Cette question devrait être réglée pour l'avantage du plus grand nombre de nos cultivateurs.